

Périgny, le 22 janvier 2026.

APPEL A CANDIDATURE
Le Département Maîtrise des Risques,
recrute un :

Contrôleur de prestations

Date de prise de poste : 1^{er} avril 2026	Catégorie : C Groupe RIFSEEP : 3
Famille professionnelle : Direction Comptable et Financière	Localisation du poste : Lorient ou Paimpol

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur

Établissement public administratif, l'Enim est un acteur majeur de la protection sociale maritime. Ce régime social obligatoire, dédié aux marins professionnels du commerce, de la pêche, de la plaisance professionnelle et des cultures marines :

- * assure la prise en charge des soins en cas de maladie, accident du travail, invalidité et maternité ;
- * gère le calcul et le versement de la retraite ;
- * accompagne les employeurs et les marins dans leur carrière ;
- * prévoit et met en œuvre des actions sanitaire et sociale ;
- * mène des campagnes de prévention des risques professionnels maritimes.

Mission de la structure

Dans le cadre de certification des comptes du régime par un commissaire aux comptes du secteur privé, la Direction Comptable et Financière assure l'exécution des dépenses et des recettes, la tenue de la comptabilité générale de l'Etablissement.

La Direction Comptable et Financière est composée des départements suivants :

DCAF : Département Comptabilité et Analyse Financière

DRAFF : Département Recouvrement Abus Fautes et Fraudes

DMDR : Département Maîtrise des Risques composé par :

- La Mission d'Appui au Pilotage des Processus
- Le pôle Contrôle des Prestations (PCP) qui est chargé de vérifier le bien-fondé des dépenses liquidées (existence, montant et destinataires des paiements).

LE POSTE

Position hiérarchique

Rattachement hiérarchique à la responsable du Pôle

Missions du poste

De formation technique, le contrôleur de prestations concourt à la maîtrise et à la prévention des risques financiers et de non qualité et /ou à la détection des fraudes lors du contrôle de la mise en œuvre des procédures internes.

Il garantit la qualité des opérations de dépenses et/ou de recettes de l'établissement, leur comptabilisation et la restitution des informations.

Dans le cadre d'une mission de service public, il concourt à la réalisation des objectifs fixés par la direction de l'établissement, en assurant sa production et la qualité de celle-ci.

Principales activités

Activités pour le pôle contrôle des prestations

- ✓ S'assurer de la conformité des flux d'information à la réglementation et au plan de maîtrise des risques
- ✓ Vérifier le respect des procédures informatiques et manuelles
- ✓ Valider, formaliser et évaluer les résultats de son contrôle
- ✓ Participer à la détection des dysfonctionnements et à la détermination des actions correctrices
- ✓ Contribuer à l'identification et à l'analyse des risques

Spécificités du poste

En fonction du candidat, de son périmètre et de son savoir-être, le contrôleur de prestations aura une délégation de l'agent comptable limitée à son périmètre d'activité et limitée ou non en montant

Des formations adaptées seront proposées en fonction du profil recruté, afin de garantir la réussite dans la mission confiée.

Savoir faire (capacité à)

- ✓ Contrôler la réalité et l'exactitude des informations fournies et détecter les anomalies en vigueur ;
- ✓ Identifier les anomalies et proposer les actions correctrices ;
- ✓ Se conformer aux normes (points, référentiels...) de contrôle du plan de maîtrise des risques ;
- ✓ Savoir mettre à jour les procédures en conséquence des évolutions réglementaires ;
- ✓ Utiliser les outils informatiques adéquat face à son périmètre d'activités ;
- ✓ Contrôler et analyser l'application de la procédure par les services en collectant des informations utiles ;
- ✓ Être force de proposition d'améliorations et d'optimisation dans ses activités ;
- ✓ Rédiger et argumenter les résultats des contrôles.

Savoir faire relationnel (capacité à)

- ✓ Expliquer aux services compétents la nature des anomalies relevées ;
- ✓ Argumenter pour justifier les résultats de contrôle et la décision de contrôle ;
- ✓ Alerter la hiérarchie et/ou les services concernés sur des risques potentiels ;
- ✓ Transmettre les résultats des contrôles réalisés aux interlocuteurs concernés ;

- ✓ Présenter clairement les résultats du contrôle à sa hiérarchie ou à ses partenaires ;
- ✓ Conduire ses activités en collaboration avec les autres contrôleurs et avec les autres services ;
- ✓ Matérialiser et formaliser ses activités et notamment ses contrôles.

Ressources générales

Le contrôleur de prestations sera le représentant de l'agent comptable.

Ressources spécifiques

Le contrôleur de prestations sera l'interlocuteur de services internes : service comptabilité, service de production (les gestionnaires de prestations Santé et Pensions), service maîtrise des risques

Et aussi de services externes : Les autres organismes de Sécurité sociale et les partenaires non institutionnels en fonction de son secteur d'activité, les assurés (clients, pensionnées, les armateurs, les gens de mer).

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Personne à contacter pour le poste

Josselin NEYROLLES : Responsable du DMDR : josselin.neyrolles@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- Fiche de candidature pour une mobilité interne + CV actualisé (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...)
- Lettre de motivation
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF)

Date limite de candidature : 22 février 2026.